

Pollution atmosphérique, qualité de l'air: valeurs limites du benzène et du monoxyde de carbone CO (direct. 96/62/CEE)

1998/0333(COD) - 20/06/2000

La commission a adopté la recommandation pour la deuxième lecture (procédure de codécision) de Mme Hiltrud BREYER (Verts/ALE, D) qui approuve la position commune du Conseil concernant les valeurs limites du benzène et du monoxyde de carbone dans l'air ambiant sous réserve de quelques amendements destinés principalement à réintroduire plusieurs modifications proposées par le Parlement en première lecture. Ils portent notamment sur la nécessité de tenir compte, en plus de l'atmosphère extérieure, de la pollution en espaces clos et de l'importance d'une information complète du public, par le biais, par exemple, d'Internet.